

## V

(Avis)

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

## BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

## Appel à propositions

**L'Institut BEI propose une nouvelle bourse EIBURS au titre de son programme de la connaissance**

(2018/C 60/14)

Le programme de la connaissance de l'Institut BEI achemine ses subventions de recherche par divers canaux, dont:

— **EIBURS**, le programme de parrainage de la **BEI** en faveur de la recherche universitaire.

**EIBURS** accorde des subventions à des facultés ou à des centres de recherche associés à des universités dans l'Union européenne, les pays candidats et candidats potentiels, qui travaillent sur des thèmes de recherche revêtant un intérêt majeur pour la BEI. D'un montant maximum de 100 000 EUR par an sur une période de trois ans, les bourses de parrainage **EIBURS** sont accordées, à l'issue d'une procédure de sélection des candidats intéressés, à des facultés ou à des centres de recherche universitaires dont le savoir-faire est reconnu dans le domaine sélectionné par la Banque. Les propositions retenues doivent déboucher sur un éventail de résultats qui feront l'objet d'une convention contractuelle avec la Banque.

Pour l'année universitaire 2018/2019, le programme **EIBURS** lance un appel à propositions sur le nouveau sujet de recherche suivant:

**«Les répercussions économiques d'une politique européenne commune en matière de sécurité et de défense»**

Les responsables politiques européens travaillent d'arrache-pied à l'élaboration d'une politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, liant la sécurité intérieure et les relations avec les régions voisines dans le cadre de l'action extérieure de l'Union européenne et visant à rendre plus efficace la politique de sécurité et de défense commune. Parvenir à un consensus sur de nouvelles priorités stratégiques communes dans ce secteur est plus pertinent encore au vu de la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni. Un engagement dans ce nouveau domaine d'intervention est susceptible d'avoir des répercussions financières et budgétaires importantes pour les États membres, en ce compris l'objectif de réaliser des gains d'efficacité en mettant les ressources en commun. À titre d'exemple, les appels d'offres aux fins de la passation de marchés pourront être lancés à l'échelle européenne et non plus à l'échelle nationale comme c'est le plus souvent le cas. Le but de ces travaux de recherche est d'évaluer les répercussions économiques qu'aurait la coordination des dépenses en matière de sécurité et de défense commune européenne et l'impact sur la croissance économique et la capacité d'innovation. L'obtention de gains d'efficacité économiques et opérationnels semble être une raison essentielle de ce processus d'intégration. Il reste nécessaire, toutefois, de déterminer plus précisément l'ampleur réelle des répercussions économiques de ces mesures.

Le programme de recherche proposé permettra de mieux comprendre l'ampleur des ressources économiques (dépenses, personnel, etc.) que les États membres de l'Union européenne consacrent à la défense et à la sécurité et s'efforcera de répertorier les domaines présentant le plus grand gisement de gains d'efficacité, en particulier en évitant les dépenses redondantes inutiles. Il examinera ainsi également les sous-domaines d'activités économiques et les régions qui sont les plus concernés par les dépenses militaires. Le rôle et l'ampleur du budget de la défense dans le budget global des dépenses publiques devront être examinés en détail, tout comme les sources actuelles de financement. Un autre aspect important concerne la contribution des dépenses en matière de défense pour stimuler à la fois les domaines des sciences et de l'innovation. Le programme de recherche devra être en mesure d'évaluer les incidences d'une augmentation envisagée des budgets de la défense, en particulier s'ils sont portés à 2 % du PIB, selon l'objectif défini par l'OTAN.

La BEI souhaite que les propositions de recherche abordent les points suivants:

- tout en considérant l'ensemble de l'Union européenne pour les thèmes susmentionnés, le projet de recherche devra également comprendre des études approfondies pour quelque cinq pays représentatifs,
- les options stratégiques en matière d'intégration seront analysées, ainsi que leurs incidences économiques,
- les instruments financiers appropriés seront examinés, notamment les instruments susceptibles d'exercer un effet de levier sur les fonds publics (fonds européens et fonds des États).

Le projet proposé pourra également comprendre toute autre activité de recherche que le centre universitaire souhaite entreprendre grâce à la bourse obtenue, notamment: i) l'organisation de colloques et de conférences, ii) la création de bases de données, et iii) des études approfondies.

Les propositions devront être rédigées en langue anglaise et déposées, au plus tard, pour le 15 avril 2018 à minuit (CET). Les propositions soumises après cette date ne seront pas prises en considération. Les dossiers seront adressés par courriel à:

events.eibinstitute@eib.org

*Pour plus de renseignements sur la procédure de sélection du programme **EIBURS** et sur l'Institut BEI, prière de consulter la page: <http://institute.eib.org/>*

---